



DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Science politique parcours Politiques publiques et territoires

Science politique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
2 ans



Composante
UFR de droit,
sciences
politiques et
sociales

Parcours proposés

- Master2 Science politique pa. Politiques publiques et territoires s/p. carrières politiques et publiques

Présentation

Le parcours **Politiques Publiques et Territoires** est conçu pour répondre au besoin de compétences spécifiques apparus avec le décloisonnement des secteurs de l'action publique et l'introduction de nouvelles pratiques.

D'une part, des dispositifs articulant différents échelons territoriaux et administratifs privilégient désormais la contractualisation, le partenariat, la concertation. D'autre part, l'institutionnalisation de procédures de conduite de projet, d'évaluation et de participation dont on attend des effets positifs à la fois en terme d'acceptabilité (mise en œuvre facilitée) et de qualité (amélioration de l'efficacité) de l'action publique, nécessitent que les futurs professionnels aient reçu une formation adéquate.

Savoir-faire et compétences

Le parcours de formation **Politiques Publiques et Territoires** dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour intervenir, en tant que praticien, dans la conception, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'évaluation de programmes d'action publique, de dispositifs de concertation ou de débat public, aux niveaux local, national, européen, international.

Le titulaire du Master Politiques Publiques et Territoires connaît les problématiques spécifiques de plusieurs secteurs de l'intervention publique (développement durable, ville, transport, lutte contre l'exclusion et les discriminations).

Il maîtrise également des techniques de conduite de projet et d'évaluation.

Il est apte au travail en équipe et en partenariat.

Il a été sensibilisé aux questions déontologiques des métiers du conseil.

Grâce au stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois, dans la deuxième année de sa formation, il a été confronté en vraie grandeur aux réalités professionnelles.



Admission

Conditions d'admission

En première année de Master

(la première année intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI) est commune aux 4 parcours de M2 Science politique de l'Université Sorbonne Paris Nord)

- Etre diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.
- Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :
 - une lettre de motivation précisant le parcours souhaité en seconde année ;
 - un CV ;
 - les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
 - les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).
- Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science politique seront examinés par la commission de sélection du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Conditions d'accès en deuxième année de Master

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies France-International » (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord
- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de

parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé.

Procédure de candidature externe pour un accès en seconde année, parcours Politiques Publiques et Territoires

Titre requis : M1 Science politique ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+4, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien ; l'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

- Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :
 - une lettre de motivation précisant le parcours souhaité et présentant le projet professionnel de l'étudiant ;
 - un CV ;
 - les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
 - les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Modalités de candidature

Les candidatures s'effectuent via la plateforme Ecandidat : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Chaque année, la session de candidature est ouverte au printemps, éventuellement, une seconde session peut être ouverte en août-septembre.

Et après

Poursuite d'études

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est un Master dit indifférencié car il propose à la fois :



- une formation à la recherche et prépare à une éventuelle poursuite d'études en 3^{ème} cycle universitaire (Doctorat de Sociologie ou de Sciences Politiques) ;
- une formation débouchant directement sur une insertion professionnelle.

Les contacts avec les conférenciers et les intervenants mais aussi les relations entretenues avec les professionnels sur les lieux de stage aideront les étudiants à déterminer le type d'emplois auxquels ils pourront postuler.

Insertion professionnelle

Débouchés :

- Cabinets de consultants
- Collectivités territoriales
- Administrations d'Etat
- Administrations déconcentrées
- Associations
- Métiers de la ville : Chef de projet ville / quartier /sécurité...
- Chargé de mission évaluation / communication / concertation
- Collaborateur parlementaire
- Collaborateur d'élu local
- Concours de la fonction publique, catégories A et B

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Muriel TAPIE-GRIME

Secrétariat pédagogique

Rosa BOUDAOUED

📞 01 49 40 33 05

✉️ m2ppt.dsps@univ-paris13.fr

👉 Bureau H 210

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉️ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

📞 01 49 40 37 64

✉️ reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr



Programme

Organisation

La formation est délivrée en deux ans.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'Université Paris 13, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « Politiques Publiques et Territoires » en M2. (*CF. les indications données dans le programme ci-après*)

Les semestres 1 et 2 comportent des enseignements de droit public, science politique, sociologie, méthode, langues étrangères. Total annuel : 435 h d'enseignement auxquelles s'ajoute éventuellement un stage de 4 semaines, au moins. En effet, les étudiants ont le choix en première année entre un mémoire ou un stage avec rapport de stage ou encore un projet tuteuré.

En seconde année, à partir du semestre 3, deux sous-parcours sont au choix :

- Carrières politiques et publiques (CPP) ;
- Développement durable et action publique (DDAP).

Le semestre 3 rassemble les enseignements universitaires (318 heures), le semestre 4 est réservé au stage professionnel, d'une durée de 3 mois minimum, ou à une activité de recherche personnelle.

Master2 Science politique pa. Politiques publiques et territoires s/p. carrières politiques et publiques